

Résumé

Prévalence de la sensibilité aux myorelaxants dans la population générale : conséquences pour une détection préopératoire

D. VERVLOET

Les myorelaxants sont responsables de la majorité des réactions anaphylactiques peropératoires. Autant sont maintenant bien définies les conditions de leur diagnostic rétrospectif, autant restent discutés, imprécis, et décevants les moyens de leur prédiction. Pour la pratique chirurgicale, il est urgent que ce problème reçoive une solution.

Il est normal que des allergologues se tournent d'abord vers les tests cutanés et la détection d'IgE spécifiques.

Quelle est leur valeur prédictive à l'égard des ammoniums quaternaires et faut-il les adopter en routine préopératoire ? C'est à la recherche d'une réponse à ces questions que Vervloet et coll. viennent de consacrer une nouvelle étude. Il leur a semblé nécessaire de déterminer, dans l'ensemble des sujets de 20 à 40 ans, quelle était la proportion de ceux qui avaient des tests cutanés ou sériques positifs.

L'étude fut pratiquée sur une cohorte de 747 sujets à l'occasion de leur examen dans un centre de prévention de la Sécurité Sociale. Le questionnaire préalable visait surtout la connaissance de leur passé chirurgical et anesthésique, et de leurs signes personnels ou héréditaires d'atopie. Seuls 258 des 747 sujets sollicités acceptèrent de se soumettre à ce protocole. Ils subirent donc une série de tests cutanés pour les pneumallergènes courants et pour les quatre ammoniums quaternaires les plus utilisés. Des prélèvements sanguins furent pratiqués pour mesurer les IgE spécifiques pour

un groupe de pneumallergènes ainsi que pour les différents myorelaxants.

La comparaison des questionnaires des deux groupes, ceux qui acceptèrent et ceux qui refusèrent les tests cutanés et biologiques ne montra aucune différence statistique entre les deux groupes tant pour les signes d'atopie que pour leurs antécédents d'anesthésies générales ainsi que pour les caractéristiques d'âge et de sexe.

La prévalence des réactions positives aux myorelaxants s'élève à 9,3 % de sujets examinés. Il faut cependant noter que si la sensibilité fut reconnue chez 12 sujets par tests cutanés seuls, et chez 12 autres par la seule détection d'IgE spécifiques, seuls 2 sujets eurent à la fois des tests positifs pour les deux méthodes.

Les auteurs discutent les causes possibles de cette fréquente absence de concordance entre tests cutanés et biologiques. Ils émettent diverses explications qui sont peut-être la partie la moins convaincante de leur travail. Quoiqu'il en soit, la conclusion reste que le taux des tests de détection d'anticorps IgE spécifiques est très élevé dans la population générale. A l'opposé, les réactions anaphylactiques aux myorelaxants ne surviennent que dans un pourcentage de cas infiniment plus faible.

Il semble donc inopportun dans ces conditions de recommander la recherche préopératoire systématique d'une allergie aux myorelaxants.

Département des Maladies Respiratoires, Service de Pneumo-Allergologie, Hôpital Sainte-Marguerite, 270, boulevard de Sainte-Marguerite, BP 29, 13274 MARSEILLE Cedex 09

Tirés à part : Pr D. Vervloet, adresse ci-dessus.

Résumé de la publication originale : Porri F., Lemièrre C., Birnbaum J., Guilloux L., Lanteaume A., Didelot R., Charpin D., Vervloet D. - Prevalence of muscle relaxant sensitivity in a general population: implications for a preoperative screening. *Clin. Exper. Allergy*, 1999, 29, 72-75.

VERVLOET D. - Prévalence de la sensibilité aux myorelaxants dans la population générale : conséquences pour une détection préopératoire. *Rev. fr. Allergol.*, 1999, 39 (4), 368.